



Aidez moi , mettre son enfant sous nom jeune fille etant marié

Par **naydacasa11**, le **12/10/2011** à **15:41**

Bonjour,rnBonjour,rnje suis en instance de divorce , et prete a accoucher de lui biensur.rnmais il va abuser de la naissance de l enfant pour avoir son 1er titre de séjour.rnil est arrivé en france qu en fevrier 2011 par visa et doit demander sa 1er carte de sejour courant novembre, il va attendre la naissance de l enfant biensur.rnil a quitté le domicile conjugal et violence conjugal etant enceinte de 4 mois pendant cette periode.rnje désire mettre mon enfant sous mon nom de jeune fille pour ne pas qu il abuse de son nom d enfant francais au seul but d obtenir ses papiers.rnquels sont les risques que j encour si je le met a mon nom de jeune fille?rnje vais entamer une procedure pour divorce pour faute avant fin decembre mais rien n a été encore jugé concernant l enfant car il n est pas née encore.rnaidez moi avant la naissance de l enfant en decembre svprnmerci

Par **mimi493**, le **12/10/2011** à **15:47**

ne multipliez pas les questions